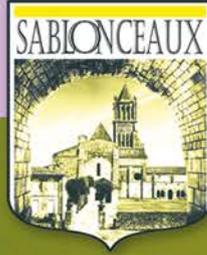


SABLONCEAUX

le Limonaire



journal d'informations municipal

Janvier 2023

www.sablonceaux.fr

Les gestes Eco-citoyens :



Faire des économies d'eau est un enjeu vital de développement durable, afin de ne pas épuiser les ressources en eau, d'en garantir la qualité et d'envisager l'extension de l'accès à l'eau potable.



La révision du PLU va reprendre...



Un autre regard...



Chers Administrés,

L'année 2022 marquera sûrement le début d'une période de changements dans nos comportements.

Devant l'évolution du climat et la période de sécheresse que nous avons subie l'année passée, chacun va devoir modifier ses habitudes et respecter encore plus la ressource en eau. Nous devons limiter notre consommation en eau et en électricité ; nous avons donc décidé de limiter l'éclairage public en éteignant les lumières dès 22 heures le soir, pour le matin, il est malheureusement difficile de réduire, de nombreux enfants doivent se rendre très tôt à leur point de montée de bus et la sécurité prime avant tout.

Prochainement, nous allons étudier la possibilité de renouveler toutes les lampes de nos candélabres pour passer à un modèle à led plus économique, bien que déjà équipés d'une génération de lampes économes.

Cette année encore de nombreux travaux ont été réalisés sur notre commune, même si pas toujours visibles, comme le changement des éclairages de la salle polyvalente, l'entretien de la voirie, la remise en état du portail du cimetière, l'aménagement de la cour de l'école avec l'achat d'une super structure de grimpe pour les enfants, l'achat de matériel pour la cuisine de notre restaurant scolaire.

Comme vous avez pu le voir, le Quartier de la Vieille Forge commence à prendre forme, plusieurs maisons sont sorties de terre et les premiers habitants vont bientôt s'y installer.

édito



Le projet de nouvelle mairie aussi, avance. Le bureau d'études a été choisi, et le permis de construire à présent déposé est en cours d'instruction. Les appels d'offres seront bientôt lancés afin de choisir les entreprises qui réaliseront les travaux. Ceux-ci qui pourraient débiter dès la fin de cette année.

Les travaux de la route du Claireau devraient aussi commencer bientôt, toutefois nous organiserons très prochainement une réunion avec tous les riverains avant le début de ceux-ci.

La révision du PLU, à l'arrêt depuis longtemps, va enfin reprendre, le nouveau bureau d'études a été choisi et une première réunion de travail est déjà programmée.

Un projet en partenariat avec l'OTC (office du tourisme communautaire) Royan Atlantique va voir le jour, il s'agit de valoriser le site de l'Abbaye de Sablonceaux en y installant un Centre d'interprétation de l'Art Roman, point de départ de visite des 16 églises romanes du territoire de la CARA. Tout ceci, bien entendu, avec la collaboration de la Communauté du Chemin Neuf.

Lysiane GOUGNON, Maire de SABLONCEAUX



Création d'un Centre d'interprétation de l'Art Roman à l'Abbaye, point de départ de visite des 16 églises romanes du Pays Royannais.



Directeur de la publication : Lysiane GOUGNON - Les membres de la commission communication :

Aline Tardy, Pierre Hazard, Matthieu Morizot, Thierry Philipps, Sandrine Besson-Culot, Fabien Pacaud, Magalie De Miras

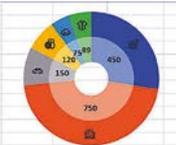
Réalisation :  Publica Service 05 46 02 43 09 - Sablonceaux • Impression :

 IMPRIMERIE LAG RDE

05 46 22 70 55 - Saujon

 IMPRIMVERT

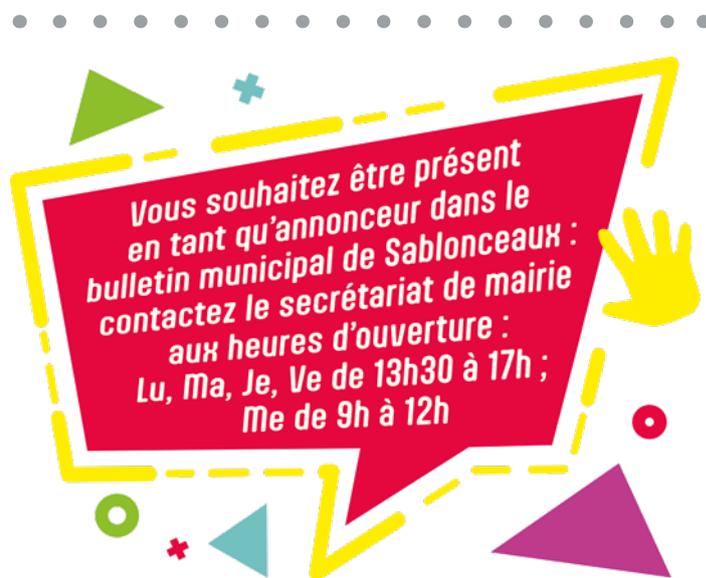
Liste des conseillers municipaux chargés des différentes commissions

Commissions municipales	Membres de la commission
Voirie Bâtiments Petit patrimoine 	Pierre Hazard Philippe Bétizeau Régis Arnaud Bernard Jaulin Sandrine Besson-Culot Fabien Pacaud
Urbanisme Environnement 	Antoine Hauselmann Philippe Bétizeau Bernard Jaulin Fabien Pacaud Pierre Hazard Régis Arnaud
Vie scolaire 	Sophie Gleyze Antoine Hauselmann Matthieu Morizot Elisabeth Lamy Bernard Jaulin
Culture Animations Communication 	Pierre Hazard Matthieu Morizot Thierry Philipps Sandrine Besson-Culot Fabien Pacaud Magalie De Miras
Affaires sociales 	Elisabeth Lamy Catherine Touvron Thierry Philipps Pierre Hazard Sophie Gleyze
Finances 	Magalie De Miras Philippe Bétizeau Bernard Jaulin Régis Arnaud Fabien Pacaud Antoine Hauselmann
Personnel 	Sophie Gleyze Elisabeth Lamy Régis Arnaud Philippe Bétizeau Antoine Hauselmann Fabien Pacaud
Achats publics 	Régis Arnaud Philippe Bétizeau Bernard Jaulin Magalie De Miras Matthieu Morizot Fabien Pacaud
Commission d'appel d'offres 	Titulaires : Fabien Pacaud Matthieu Morizot Magalie De Miras Suppléants : Régis Arnaud Philippe Bétizeau Bernard Jaulin



Commission extra-municipale : Commission de contrôle des listes électorales	
Commission formée par le Préfet, pris dans l'ordre du tableau et prêts à participer à ces travaux :	
3 membres de la majorité	+ 2 membres de l'opposition
Titulaires : Catherine Touvron Philippe Bétizeau Régis Arnaud	Titulaires : Pierre Hazard Magalie De Miras
Suppléants : Sandrine Besson-Culot Matthieu Morizot Thierry Philipps	
NB : Maire, Adjoints et Conseillers titulaires d'une délégation ne peuvent y siéger.	

Commission extra-municipale : Commission des impôts directs	
Commission formée par le Directeur départemental des finances publiques : 6 titulaires + 6 suppléants	
Titulaires	Suppléants
Line Charry Sandra Daviaud-Caillaud Stéphane Péron René Lacquement Guy Bourit Jean-Jacques Biteau	Jacky Joubert Bruno Gruget Jean-Claude Tourneur Yannick Perret Nathalie Hazard Véronique Moulanier



Travaux sur la commune



Patrick BESSON
Conception de salle de bains

Plombier // Chauffagiste
Dépannage / Traitement de l'eau adoucisseur
07 83 26 14 47 - 05 46 97 02 07
26 rue du Pont - Sablonceaux - p.besson127@laposte.net



Charentes Rénov

Matthieu MORIZOT
06 99 31 92 44
charentesrenov@gmail.com

Tous vos travaux de rénovation

- ◆ Plâtrerie
- ◆ Peinture
- ◆ Electricité
- ◆ Plomberie
- ◆ Revêtements sols et murs

Le lotissement de la vieille forge commence à prendre forme. Les premières maisons sont enfin sorties de terre, 7 à ce jour, et esquisse ce que sera le futur quartier. Un nouvel espace de vie est en train de naître en centre bourg...

Bon à savoir : La suppression du coefficient d'occupation des sols (COS) et de la surface minimale pour construire sont les deux modifications majeures apportées par la loi Alur dans son volet urbanisme pour faciliter la densification du tissu urbain des communes françaises. La densification des espaces urbains constitue un enjeu central du développement durable des territoires, un véritable levier de la transition écologique. Elle est ainsi une alliée indispensable dans la lutte contre l'artificialisation des sols et le grignotage de la nature. Elle correspond à une politique d'optimisation des équipements publics, infrastructure routière ou services communs...



SARL PAPIN
Travaux Publics & Transport



sarl.papin.tp@orange.fr 43 route de St Porchaire - 17600 Corme Royal
Port. : 06 85 84 92 84

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT - EMPIERREMENT
LOCATION DE BENNES - TRANSPORT
www.sarl-papin-tp.fr

Sarl STELY

TOUT FAIRE

RÉNOVER, CONSTRUIRE, AMÉNAGER.

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
8h-12h / 14h à 18h
et le samedi 8h30-12h

Tél. 05 46 06 71 56 - stely.materiaux@orange.fr
ZAE Omégua, rue Olga Bancic - 17600 LE GUA



Ce début d'année scolaire a été placé sous le signe des nouveautés. En effet, une nouvelle structure de jeux a été installée dans la cour de l'école. Les 62 élèves l'attendaient avec impatience, ils peuvent désormais s'en donner à cœur joie. Nous remercions ainsi la municipalité pour cet investissement, mais aussi pour la nouvelle peinture des murs extérieurs.

De plus, nous allons partir en classe de neige pour emmener les élèves à la montagne. Au programme : cours de ski, construction d'igloo, course d'orientation, bataille de boules de neige... Le départ est prévu le 13 mars en direction d'Ascou-Pailhères, pour un retour le 17. Merci à l'association des parents d'élèves, au Sivos et aux généreux donateurs qui soutiennent ce beau projet.

Enfin, le vendredi 17 décembre, une veillée de Noël a été organisée dans la cour de l'école, afin de passer un moment convivial autour de chants, crêpes et chocolats chauds. Bien sûr, le Père-Noël était de la partie !

A bientôt, pour les enseignants(es), Clément Balat (directeur)



Pour toute demande et prise de rendez-vous, veuillez prendre contact avec la mairie aux heures d'ouverture :

Téléphone : 05 46 94 71 01

Mail : mairie@sablanceaux.fr

Site internet : www.sablanceaux.fr

Ouverture au public : lundi, mardi, jeudi, vendredi ; de 13h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h



Le R.P.I.

La commune de Sablonceaux est associée avec celles de Balanzac et Nancras en **regroupement pédagogique inter-communal** (RPI) :

- les classes de très petite, petite et moyenne sections se font sur Balanzac ;
- les classes de grande section, CP et CE1 à Sablonceaux et les classes du CE2 au CM2 à Nancras.

Pour l'année scolaire 2022-2023, l'école de Sablonceaux accueille 60 élèves :

- GS : enseignante Mme DENOUE, avec 18 élèves
- CP : enseignante Mme MARCOS, 24 élèves
- CE1 : Enseignant Mr BALLAT, avec 18 élèves

Les élèves de l'école de Sablonceaux ont la chance de bénéficier d'une restauration scolaire de qualité, privilégiant des produits frais issus au maximum de circuits courts.

Notre personnel sert quotidiennement environ 60 repas.

Tarif repas enfant : 2,50 €

Tarif repas adulte : 5,50 €

Contact

École Paul Bureau

3 rue des Écoles - 17600 Sablonceaux

Tél. : 05 46 94 71 01 - Directeur: Clément BALAT

Garderie et péri-scolaire

SIVOS Seudre Saintonge

49 route de l'Océan - 17600 Balanzac

Tél. : 05 46 95 28 71 / 06 24 27 74 65

Mail : sivos.seudre.saintonge@gmail.com

Heures d'ouvertures au public :

Les lundi et mardi : de 9h à 12h et de 13h à 15h30 ;

fermé le mercredi ; le jeudi de 9h à 12h,

et le vendredi de 13h à 15h30.

Centres de loisirs du R.P.I.

La Tribu de Nava (Nancras)

(voir page suivante)

Centre de loisirs de Saujon

La commune de Sablonceaux est aussi partenaire avec le centre de loisirs de la commune de Saujon.

Tél. : 05 46 05 14 22 - Mail : enfance@mairie-saujon.fr



ACCUEIL PERISCOLAIRE

Le mercredi

En période scolaire, les enfants de 3 à 12 ans sont accueillis sur inscription (capacité d'accueil de 30).

Des animations leur sont proposées : jeux et bricolages, ateliers sportifs, sorties parc, cinéma, course nature...



En semaine

Avant et après l'école, l'équipe d'animation propose aux enfants du RPI Balanzac, Nancras, Sablonceaux : des activités sportives, des ateliers jeux, des bricolages ainsi que l'aide aux devoirs lundi et jeudi, visite à la bibliothèque le vendredi.



Accueil situé sur le site unique de Nancras rue des Ecoles
Des questions, des informations ? Nous contacter :

Sivos Seudre Saintonge 49 Route de l'Océan 17600 BALANZAC
Tél : 05 46 95 28 71 - Mail : sivos.seudre.saintonge@gmail.com - Facebook : Sivos Seudre Saintonge



Accueil de Loisirs enfants de 3 à 12 ans pendant les vacances scolaires

Des vacances d'octobre Halloweenement monstrueuses ...

Chasse aux bonbons d'Halloween

Déco citrouilles



Sortie au family fun park



Veillée pour les grands ... jeux à frémir

Inscriptions pour les vacances d'hiver :
contactez-nous et suivez-nous sur facebook

La Tribu de Nava - 18 Rue de l'Aunis - 17600 NANCRAS - latribudenava@gmail.com - 07 64 21 29 71

Facebook : [La Tribu de Nava Accueil de loisirs 17600 Nancras](#)



Réunion du 27 juin 2022

Attribution de la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la nouvelle mairie, la micro crèche et la réhabilitation de l'étage de l'école

4 offres ont été reçues :

- GRPT POPEA
- GRPT AACGR
- GRPT ARCHITXTURES
- GRPT Escal'Architectures

Le cabinet POPEA a été retenu pour un montant de 103 010,00 € HT (123 612,00 € TTC) par 9 voix pour et 3 abstentions.

Garage communal et salle multiactivité

Résiliation de la mission de maîtrise d'œuvre contrôle technique, coordination SPS, d'acoustique pour l'extension du garage communal et création d'une salle multiactivité. Voté à l'unanimité.

SEMDAS

Lecture du compte rendu annuel de la SEMDAS pour l'aménagement de la zone d'habitat et espaces publics du quartier de la Vieille Forge. Adopté à l'unanimité.

Réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités territoriales et leurs groupements

Le conseil décide à l'unanimité, pour la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant pas un caractère individuel :

- Publicité par publication papier (à la mairie)
- Publicité sous forme électronique sur le site de la commune uniquement du procès-verbal de séance du Conseil municipal et mise à disposition d'un exemplaire papier à la mairie.
- Maintien de la publicité du compte rendu du Conseil Municipal par affichage (à la mairie et sur les panneaux communaux)

Modification du tableau des effectifs

Suite au départ en retraite d'un de nos agents des services techniques (service cantine scolaire), et au recrutement de sa remplaçante par voie de mutation. Voté à l'unanimité.

Création d'un poste d'Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe en remplacement du poste d'Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe, sans modification du reste du tableau des effectifs.

Cantine scolaire

Demande d'aide financière dans le cadre de la loi EGALIM, Plan de soutien de l'Etat aux cantines scolaires des petites communes. Afin de se mettre en conformité avec la loi EGALIM et réorganiser la confection des repas, le Conseil décide à l'unanimité de solliciter une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de l'aide en faveur des certaines cantines scolaires.

Accueil de 2 familles ukrainiennes

Une charte de l'accueil hébergeur/hébergé permet d'encadrer l'accueil de ressortissants ukrainiens.

Un engagement d'hébergement gratuit de 3 mois peut être effectué suivant un contrat bipartite d'occupation temporaire permettant de poser par écrit les conditions d'accueil, avec la possibilité, dès le 4^{ème} mois de demander une participation aux frais d'hébergement dont le maximum serait suivant le nombre de chambres et de personnes logées à Sablonceaux de 120 € par mois.

Le Conseil accepte par 8 voix pour et 4 abstentions, l'accueil gratuit pour 3 mois et une participation de 120 € par mois pour l'ensemble des 2 familles.



Participation financière ALSH La Tribu de NAVA 2022

A l'unanimité, le Conseil décide de ne pas verser l'aide demandée et souhaite que le mode de répartition des participations par commune soit réétudié.

Les élus souhaitent aussi connaître la répartition du nombre d'enfants par commune fréquentant l'ALSH.

Demande participation financière au démoussage des terrains de tennis

Suite au courrier du Président du Tennis club sollicitant une participation financière pour l'achat de produit de démoussage, le Conseil décide par 6 voix pour et 6 voix contre, de verser une participation de 50,00 €.

Subvention au collègue André Albert

Le Conseil décide à l'unanimité, suite à la demande du collègue André Albert pour un voyage en Allemagne, de verser une subvention de 30,00 € pour un élève de Sablonceaux.

Demande de subvention pour la voirie

Le Conseil décide à l'unanimité de faire une demande de subvention au Conseil Départemental au titre de la voirie communale accidentogène. Devis du Syndicat départemental de la voirie : 24 998,49 € HT (29 998,19 € TTC).

Réunion du 27 septembre 2022

Nouvelles affectations

Lecture d'un courrier du 26 août 2022, de démission de Mme Aline TARDY, élue Conseillère Municipale le 15 mars 2022 en raison de son recrutement au poste d'agent de restauration scolaire le 1^{er} septembre 2022. De ce fait, Mme Sandra DAVIAUD-CAILLAUD candidate suivante de la liste devient conseillère. Or, par courrier du 26 septembre 2022, Mme DAVIAUD-CAILLAUD a démissionné de ses fonctions.

La liste "Ensemble, aujourd'hui et demain pour Sablonceaux" n'a aucun autre candidat après le dernier élu. Le siège reste donc vacant.

Commissions communales (remplacement)

Le Conseil décide à l'unanimité de ne pas remplacer Mme TARDY dans les commissions suivantes :

- Vie scolaire
- Culture, Animation et communication
- Personnel

Commission de contrôle des listes électorales

Suite à la démission de Mme TARDY, le Conseil décide à l'unanimité :

- **Titulaires** : TOUVRON Catherine, BETIEZAU Philippe, ARNAUD Régis
- **Suppléants** : MORIZOT Matthieu, PHILIPPS Thierry

Référent COVID

Désignation d'un référent COVID suite à démission : le conseil décide à l'unanimité de nommer M. Pierre HAZARD.



CARA : Commission Activités de pleine nature

Le Conseil décide à l'unanimité de nommer :

- **Titulaire** : Pierre HAZARD
- **Suppléant** : Philippe BETIZEAU

CARA : référent "cantine scolaire, circuits courts et produits locaux"

Le Conseil décide à l'unanimité de nommer Référent cantine scolaire – circuits court et produits locaux : Régis ARNAUD

CARA : Convention d'entretien de la ZAE de Gâte-Bien

Le Conseil accepte à l'unanimité le renouvellement de la convention d'entretien de la ZAE de Gâte-Bien pour la période 2023-2027.

Participation financière à l'ALSH La Tribu de NAVA

Au vu du complément d'information demandé, le Conseil décide à l'unanimité de verser la participation de la commune de Sablonceaux au fonctionnement de l'ALSH Tribu de NAVA d'un montant de 3 873,38 €.

Projet d'extension du garage communal

Considérant la résiliation du permis de construire de la salle multi-activité du 14/02/2022 et du report du projet, le Conseil décide à l'unanimité de résilier le permis de construire de l'extension du garage communal.

Décision modificative 01 au budget principal

Investissement

Dépenses : 317,75 / Recettes : 317,75

Fonctionnement

Dépenses : 6 815,00 / Recettes : 6 815,00

Voté à l'unanimité

Convention de dépôt

Convention de dépôt d'objets mobiliers classés, inscrits au titre des monument historiques pour un ensemble.

Réunion du 24 novembre 2022

Vote à l'unanimité des subventions aux associations

Saujon Solidarité	350 €
Coop scolaire Sablonceaux	600 €
ACCA Sablonceaux	550 €
Foyer Rural Sablonceaux	850 €
Tennis Club Sablonceaux	350 €
Batterie Fanfare les Coquelicots	1 000 €
Génération Mouvement Aînés ruraux	550 €

La subvention des Coquelicots est portée à 1 000 € en raison du développement de l'activité "cours de musique aux enfants" et du besoin de renouvellement de matériel.

Créances repas de cantine

Admission en non-valeur de créances irrécouvrables de titres relatifs à des repas de cantine concernant des particuliers déclarés non solvables pour un montant total de : 1 367,30 €. Voté à l'unanimité.

Convention d'Assistance Technique

Signature d'une convention d'Assistance Technique avec le Syndicat départemental de la Voirie pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2026. Voté à l'unanimité

Centre de Gestion

Adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique 17. Voté à l'unanimité

Achat d'un terrain

Proposition d'achat d'un terrain à Sablonceaux-Saint-André, parcelle AB 86 d'une superficie de 105 m² au prix de 4 500 €. Voté à l'unanimité.

Corbillard communal

Mise à disposition du corbillard communal à l'association Sauvegarder et Transmettre SBT 17120, afin de le conserver en bon état, et voire, de le restaurer. Une convention d'une durée de 5 ans renouvelable par tacite reconduction sera signée. Voté à l'unanimité

Rapports annuels

- Présentation du rapport annuel d'activités de la CARA 2021.
- Présentation du rapport annuel du prix et de la qualité du service public de l'assainissement des eaux usées de la CARA 2021.

Le restaurant scolaire

La rentrée scolaire 2022 a été marquée par des changements au restaurant scolaire.



Notre cantinière depuis 27 ans a fait valoir ses droits à la retraite. Après une carrière bien remplie, nous espérons qu'elle gardera de beaux souvenirs de *ces petits devenus grands* et à leur tour de leurs enfants. Elle a participé à la vie de cette cantine et assuré avec sérieux et dévouement cette tâche ô combien importante et appréciée des enfants et de leurs parents. Nous lui souhaitons une bonne retraite.

Depuis septembre notre restaurant scolaire connaît quelques évolutions afin de conserver une **restauration traditionnelle** avec la confection des repas sur place, plus de produits bio, et en lien avec la loi EGALIM en application depuis janvier 2022.

Nous avons recruté une **nouvelle responsable** de restauration scolaire qui assure la conception des repas mais aussi la gestion des commandes, la traçabilité des produits utilisés, l'entretien des locaux et du matériel. Elle doit aussi avoir l'autorité juste et nécessaire pour faire respecter les règles de vie pendant le temps du repas.

De **nouveaux équipements** ont aussi été acquis grâce au soutien du département via une subvention.

Notre restaurant scolaire participe aussi à l'opération lancée par la CARA sur la **sensibilisation au gaspillage** alimentaire. Les enfants sont très sensibles à ce défi et prennent part avec beaucoup de sérieux.



Goûter des aînés

Afin de fêter la nouvelle année avec nos anciens, et de leur apporter un peu de chaleur et de solidarité, **des colis garnis ont été offerts** à tous les aînés de la commune de plus de 75 ans.



Début janvier, un **après-midi récréatif**, avec dégustation de la galette des rois, a été organisé pour un moment de partage et de rencontre. Ce moment festif reste pour beaucoup très attendu, tant il constitue un moment positif de véritable lien social dans l'année.



Les Jeudis musicaux

Le festival des Jeudis musicaux en pays Royannais, avec une date à Sablonceaux : **le jeudi 8 septembre 2022 !**

L'ensemble "Obsidienne" c'est produit à l'abbaye Notre-Dame-de-Sablonceaux, au travers d'un voyage musical aux XIIe et XIIIe siècles, sur les traces de Richard Cœur de Lion. Les auditeurs ont pu profiter de chants de troubadours et de polyphonies sacrées : une lecture artistique du répertoire médiéval, l'art de l'interprétation avec celui de l'improvisation.



Cérémonie du 11 novembre

Ce vendredi 11 novembre 2022 s'est déroulée la commémoration devant le monument aux morts. Madame la Maire Lysianne Gougnon, les membres du conseil, la fanfare de Sablonceaux et des administrés ont participé à cette commémoration comme tous les 11 novembre. Depuis la loi du 24 octobre 1922 ce jour commémore l'Armistice du 11 novembre 1918 qui a lancé le processus qui a mis fin à la Première Guerre mondiale. Depuis 2012, le 11 novembre est également une journée d'hommage à tous les morts pour la France.



Plusieurs hommages

Le 11 novembre 1918, les représentants Alliés (France, Russie, Royaume-Uni, Etats-Unis) et ceux de l'armée allemande s'étaient rassemblés dans un wagon-restaurant situé en forêt de Compiègne (Oise) afin de signer un traité mettant provisoirement fin aux combats de la Première Guerre mondiale. La guerre ne s'est toutefois officiellement terminée que le 28 juin 1919, lors de la signature du traité de Versailles.

Au niveau national, deux minutes de silence sont respectées à 11 h, heure à laquelle la victoire des Alliés a été annoncée aux habitants. Le président de la République dépose quant à lui une gerbe de fleurs tricolores au pied de la statue de Georges Clemenceau avant de remonter les Champs Elysées et d'aller rendre un hommage sur la tombe du Soldat inconnu, sous l'Arc de Triomphe.

Le jour férié fête ses 100 ans

Historiquement, c'est d'ailleurs à travers le Soldat Inconnu que les célébrations du 11 novembre ont débuté. Après une timide journée d'hommage le 11 novembre 1919, une cérémonie plus importante avait eu lieu l'année suivante avec l'arrivée du cercueil du Soldat inconnu à Paris. Déclaré fête nationale en 1922, ce jour férié fête ainsi ses 100 ans cette année.

Depuis 2012, la République française rend également hommage ce jour-là à tous les morts pour la France. De même, les Etats-Unis consacrent cette journée à tous leurs soldats tombés au combat. D'autres pays, comme le Royaume-Uni,

le Canada et l'Australie, la réservent à la mémoire des anciens combattants des deux guerres mondiales.

En France, c'est le fleur du bleuets qui prit valeur de symbole, car elle rappelait la couleur (bleu) de l'uniforme neuf des jeunes recrues, surnommées "bleuets" par leurs camarades.

Systeme d'information sur les armes



Chasseur
Licencié
Non licencié
Collectionneur
Métier & Association



Informations à savoir sur le **nouveau répertoire d'enregistrement des armes en France entré en vigueur en 2022** (actuellement accessible aux chasseurs puis début 2023 aux tireurs sportifs) : le SIA est ouvert aux détenteurs d'armes particuliers majeurs suivants :

- Personne ayant un permis de chasser ;
- Personne qui souhaite conserver une arme de catégorie C trouvée ou héritée, et qui n'a ni licence sportive, ni carte de collectionneur en cours de validité.

Pour créer votre compte, rendez-vous sur le site internet du Ministère de l'Intérieur. **La création d'un compte SIA avant le 1^{er} juillet 2023 est obligatoire.** À partir de l'ouverture de votre compte SIA, vous avez 6 mois pour compléter les informations relatives aux armes qui sont dans votre râtelier numérique provisoire. En cas de difficultés pour créer votre compte SIA, vous pouvez vous faire aider par votre armurier ou dans un point d'accueil numérique en préfecture.

Enquête portant sur le risque de sécheresse et de pénurie d'eau



Le CODEV (Conseil de développement Royan Atlantique) réalise une enquête portant sur le risque de sécheresse et de pénurie d'eau. Elle a pour objectif d'évaluer l'implication des habitants dans les usages et les consommations d'eau ainsi que les pratiques de sa réutilisation. Ce questionnaire est disponible, jusqu'au 15 janvier, à l'adresse suivante :

<https://fr.surveymonkey.com/r/codev2022-eau>

"LA BOULANGÈRE DE LÉNA"
– Virginie & Régis ARNAUD –
BOULANGERIE - PÂTISSERIE - PETITE ÉPICERIE

05 46 96 92 56
7^H - 13^H
16^H30 - 20^H



JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 dimanche	1 mercredi	1 mercredi	1 samedi	1 lundi	1 jeudi
2 lundi	2 jeudi	2 jeudi	2 dimanche	2 mardi	2 vendredi
3 mardi	3 vendredi	3 vendredi	3 lundi	3 mercredi	3 samedi
4 mercredi	4 samedi	4 samedi	4 mardi	4 jeudi	4 dimanche
5 jeudi	5 dimanche	5 dimanche	5 mercredi	5 vendredi	5 lundi
6 vendredi	6 lundi	6 lundi	6 jeudi	6 samedi	6 mardi
7 samedi	7 mardi	7 mardi	7 vendredi	7 dimanche	7 mercredi
8 dimanche	8 mercredi	8 mercredi	8 samedi	8 lundi	8 jeudi
9 lundi	9 jeudi	9 jeudi	9 dimanche	9 mardi	9 vendredi
10 mardi	10 vendredi	10 vendredi	10 lundi	10 mercredi	10 samedi
11 mercredi	11 samedi	11 samedi	11 mardi	11 jeudi	11 dimanche
12 jeudi	12 dimanche	12 dimanche	12 mercredi	12 vendredi	12 lundi
13 vendredi	13 lundi	13 lundi	13 jeudi	13 samedi	13 mardi
14 samedi	14 mardi	14 mardi	14 vendredi	14 dimanche	14 mercredi
15 dimanche	15 mercredi	15 mercredi	15 samedi	15 lundi	15 jeudi
16 lundi	16 jeudi	16 jeudi	16 dimanche	16 mardi	16 vendredi
17 mardi	17 vendredi	17 vendredi	17 lundi	17 mercredi	17 samedi
18 mercredi	18 samedi	18 samedi	18 mardi	18 jeudi	18 dimanche
19 jeudi	19 dimanche	19 dimanche	19 mercredi	19 vendredi	19 lundi
20 vendredi	20 lundi	20 lundi	20 jeudi	20 samedi	20 mardi
21 samedi	21 mardi	21 mardi	21 vendredi	21 dimanche	21 mercredi
22 dimanche	22 mercredi	22 mercredi	22 samedi	22 lundi	22 jeudi
23 lundi	23 jeudi	23 jeudi	23 dimanche	23 mardi	23 vendredi
24 mardi	24 vendredi	24 vendredi	24 lundi	24 mercredi	24 samedi
25 mercredi	25 samedi	25 samedi	25 mardi	25 jeudi	25 dimanche
26 jeudi	26 dimanche	26 dimanche	26 mercredi	26 vendredi	26 lundi
27 vendredi	27 lundi	27 lundi	27 jeudi	27 samedi	27 mardi
28 samedi	28 mardi	28 mardi	28 vendredi	28 dimanche	28 mercredi
29 dimanche	29 mercredi	29 mercredi	29 samedi	29 lundi	29 jeudi
30 lundi	30 jeudi	30 jeudi	30 dimanche	30 mardi	30 vendredi
31 mardi	31 vendredi	31 vendredi		31 mercredi	

SORTIR VOS DÉCHETS LA VEILLE AVANT 20H00

En vrac dans le bac

Jours en jaune
emballages et papiers

Un doute ?
Une question sur les déchets ?

05 46 39 64 64
service-dechets@agglo-royan.fr
du lundi au vendredi
(9h-12h30 / 14h-17h30)

En sac fermé

Jours en vert
ordures ménagères

Le verre
dans les colonnes à verre



Les vêtements
dans les colonnes à textile ou troc, dons, brocantes



L'apport volontaire en déchèterie

7 déchèteries sont à votre disposition. Retrouvez toutes les informations utiles (jours et horaires d'ouverture, adresses...) sur : www.agglo-royan.fr/apport-decheteries

TRIER C'EST BIEN, RÉDUIRE C'EST MIEUX.

Retrouvez toutes les informations sur la gestion de vos déchets en un seul clic!
Un doute, une question, contactez le service déchets au 05 46 39 64 64 ou par mail : service-dechets@agglo-royan.fr

Rendez-vous sur l'application !

montri





JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 samedi	1 mardi	1 vendredi	1 dimanche	1 mercredi	1 vendredi
2 dimanche	2 mercredi	2 samedi	2 lundi	2 jeudi	2 samedi
3 lundi	3 jeudi	3 dimanche	3 mardi	3 vendredi	3 dimanche
4 mardi	4 vendredi	4 lundi	4 mercredi	4 samedi	4 lundi
5 mercredi	5 samedi	5 mardi	5 jeudi	5 dimanche	5 mardi
6 jeudi	6 dimanche	6 mercredi	6 vendredi	6 lundi	6 mercredi
7 vendredi	7 lundi	7 jeudi	7 samedi	7 mardi	7 jeudi
8 samedi	8 mardi	8 vendredi	8 dimanche	8 mercredi	8 vendredi
9 dimanche	9 mercredi	9 samedi	9 lundi	9 jeudi	9 samedi
10 lundi	10 jeudi	10 dimanche	10 mardi	10 vendredi	10 dimanche
11 mardi	11 vendredi	11 lundi	11 mercredi	11 samedi	11 lundi
12 mercredi	12 samedi	12 mardi	12 jeudi	12 dimanche	12 mardi
13 jeudi	13 dimanche	13 mercredi	13 vendredi	13 lundi	13 mercredi
14 vendredi	14 lundi	14 jeudi	14 samedi	14 mardi	14 jeudi
15 samedi	15 mardi	15 vendredi	15 dimanche	15 mercredi	15 vendredi
16 dimanche	16 mercredi	16 samedi	16 lundi	16 jeudi	16 samedi
17 lundi	17 jeudi	17 dimanche	17 mardi	17 vendredi	17 dimanche
18 mardi	18 vendredi	18 lundi	18 mercredi	18 samedi	18 lundi
19 mercredi	19 samedi	19 mardi	19 jeudi	19 dimanche	19 mardi
20 jeudi	20 dimanche	20 mercredi	20 vendredi	20 lundi	20 mercredi
21 vendredi	21 lundi	21 jeudi	21 samedi	21 mardi	21 jeudi
22 samedi	22 mardi	22 vendredi	22 dimanche	22 mercredi	22 vendredi
23 dimanche	23 mercredi	23 samedi	23 lundi	23 jeudi	23 samedi
24 lundi	24 jeudi	24 dimanche	24 mardi	24 vendredi	24 dimanche
25 mardi	25 vendredi	25 lundi	25 mercredi	25 samedi	25 lundi
26 mercredi	26 samedi	26 mardi	26 jeudi	26 dimanche	26 mardi
27 jeudi	27 dimanche	27 mercredi	27 vendredi	27 lundi	27 mercredi
28 vendredi	28 lundi	28 jeudi	28 samedi	28 mardi	28 jeudi
29 samedi	29 mardi	29 vendredi	29 dimanche	29 mercredi	29 vendredi
30 dimanche	30 mercredi	30 samedi	30 lundi	30 jeudi	30 samedi
31 lundi	31 jeudi		31 mardi		31 dimanche

SORTIR VOS DÉCHETS LA VEILLE AVANT 20H00



Un doute ?
Une question sur les déchets ?
05 46 39 64 64
service-dechets@agglo-royan.fr
du lundi au vendredi
(9h-12h30 / 14h-17h30)



DANS LE BAC JAUNE TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT ! EN VRAC DANS LE BAC

Inutile de les laver, il suffit de bien les vider.



Emballages en plastique



Briques et petits emballages en carton



Papiers et enveloppes



Emballages métalliques

LES ERREURS LES PLUS COURANTES
Ampoules / Cartons bruns
Couches / Cintres / Jouets / Bouées
Essuie-tout / Masques...



Retrouvez toutes les informations utiles sur www.agglo-royan.fr/dechets-menagers

Finis les mégots de cigarette sur la plage !

La CARA s'engage !

Ne jetez plus vos mégots dans la nature. **Des cendriers de plage sont distribués gratuitement** dans les postes de secours, les mairies, les offices de tourisme et à l'accueil de la CARA, pour préserver l'environnement et améliorer le confort de tous.

Le parc de l'estuaire et les communes littorales partenaires du PPT vont développer des actions complémentaires de la CARA pour limiter ce fléau.

Ayez le bon geste et aidez-nous à préserver notre environnement littoral.

Le saviez-vous ? Il est difficile de ramasser les mégots de cigarette sur les plages, les mailles des cribleuses (engins mécaniques qui nettoient les plages) sont trop larges et ne peuvent pas les ramasser.

Bon à savoir : 80 % des déchets présents sur les plages proviennent de la terre. Ils sont transportés par les cours d'eau et sont déposés sur les plages. Pour éviter que la plage ne ressemble à une poubelle, ne jetez pas vos déchets dans la rue ou dans la nature. Les déchets mettent du temps à se dégrader dans le milieu naturel (1 à 3 ans pour un mégot de cigarette). Il faut pour certains plus de 100 ans avant de disparaître totalement.

Des communes facilitent le tri sélectif pendant les vacances en mettant à disposition des poubelles jaunes aux entrées de plages. Pensez au tri, pensez à la planète.



Dépôt sauvage de déchets



L'abandon de déchets sur le terrain d'autrui ou sur la voie publique est une pratique prohibée par l'article 84 du règlement sanitaire départemental qui interdit tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritiques de quelque nature que ce soit.

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique et privée est **puni d'une amende forfaitaire** : somme à régler dans un délai précis à la suite de certaines infractions relatives notamment à la circulation routière et sans passage par un tribunal. Si vous payez immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction), l'amende est de 135 €. Si vous ne payez pas l'amende forfaitaire ou si vous la contestez, **le juge du tribunal de police est saisi**. Le juge pourra décider d'une amende de 750 € maximum (ou jusqu'à 1 500 €, avec confiscation du véhicule si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).

Tri des déchets

Juste après les démarches de réduction et de prévention des déchets, le tri à la source des déchets est une étape importante : elle permet de les orienter vers la filière appropriée, dans une démarche d'économie circulaire. Ce tri nécessite toutefois d'avoir des espaces d'entreposage adaptés, par exemple d'avoir dans sa cuisine les contenants adaptés au tri des biodéchets, des déchets recyclables et des déchets résiduels. Certains déchets peuvent être présentés ensemble à la collecte (par exemple, les différents types d'emballages ménagers). Ils seront ensuite triés dans des installations industrielles, après l'étape de collecte et de regroupement. Ainsi le **tri des déchets à la source** est celui réalisé chez le détenteur des déchets et le **tri industriel des déchets** est quant à lui une opération de traitement de déchets.



La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, adoptée en août 2015, contient des dispositions relatives au tri :

→ généraliser le tri des déchets d'activités économiques pour les entreprises et les administrations (tous les ma-

AUTOMOBILE Bernard
 2, rue de la Sicardière
 17600 BALANZAC
 Tél. 05 46 74 84 61
 Port. 06 83 39 55 79
 bernard.auto@orange.fr

- CARROSSERIE - PEINTURE
- DÉPANNAGE - MÉCANIQUE
- VENTE VOITURES Occasion et Neuf
- PARE-BRISE remplacement et réparation
- VÉHICULE DE PRÊT GRATUIT

BOUCHERIE CHARCUTERIE
 • Sarl PERDRIAUD •
Spécialités régionales
 05 46 02 80 46
 86 rue Carnot - 17600 SAUJON

tériaux recyclables doivent être triés depuis le 1^{er} juillet 2016) ;

→ généraliser le tri à la source des biodéchets : chaque Français disposera d'une solution de tri de ses déchets de cuisine et de table, afin que ceux-ci puissent être valorisés ;

→ déployer la tarification incitative pour l'enlèvement des déchets ménagers et assimilés, c'est-à-dire introduire une part variable dans la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour récompenser les bons trieurs (objectif : 25 millions en 2025, contre 5 millions en 2015) ;

→ étendre les consignes de tri des emballages ménagers à l'ensemble des emballages en plastique d'ici 2022, dont les films et barquettes en plastique (jusqu'ici, seules les bouteilles et les flacons en plastique devaient être triés) ;

→ harmoniser progressivement les consignes de tri et les couleurs des poubelles d'ici 2025 : il sera alors possible d'identifier plus facilement le bac ou le conteneur approprié, partout en France.

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire et l'ordonnance associée, adoptées respectivement en février 2020 et en juillet 2020, visent à transformer notre économie linéaire (produire, consommer, jeter), en une économie circulaire.



Elles renforcent les dispositions prises en faveur du tri des déchets via les dispositions suivantes :

→ Rendre le tri plus efficace grâce à un logo unique, des modalités de tri simplifiées et une harmonisation de la couleur des poubelles ;

→ Renforcer des obligations de tri à la source et de collecte séparée pour les professionnels avec l'obligation de trier dès 2021 les fractions minérales et le plâtre pour les déchets de la construction et de la démolition et, à partir du 1^{er} janvier 2025, l'obligation de trier les déchets de textiles pour tous les professionnels ;

→ Améliorer la qualité du tri opéré dans les installations de tri des déchets.

Weldom
ensemble, c'est mieux

La croix du Bourdon
17600 SAUJON
Tél. 05.46.02.09.09

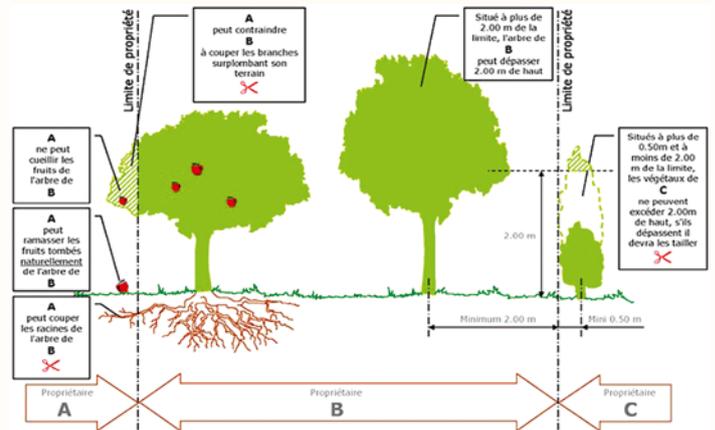
le plaisir de
Bricoler

l'envie de
Décorer

la passion de
Jardiner

Élagage des arbres

Les riverains **doivent obligatoirement élaguer** les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).



Brûlage de déchets verts

Pour lutter contre la pollution de l'air et limiter le risque d'incendie, le **brûlage de déchets à l'air libre ou en incinérateur individuel est interdit toute l'année** sur l'ensemble du département de la Charente-Maritime. Cette interdiction s'applique à tous les déchets des particuliers, des professionnels et des collectivités locales :

➔ **Déchets verts ménagers ou assimilés** : résidus de tonte, de taille ou d'élagage, feuilles, aiguilles, épluchures, etc.

➔ **Déchets verts agricoles** : résidus de culture et végétaux issus de travaux agricoles d'entretien (résidants d'élagage, de taille de haies et de vignes, etc.)

➔ **Les déchets verts forestiers** : résidant de taille d'élagage, de coupe d'arbre et d'opérations de débroussaillage effectués dans le cadre de l'exploitation forestière ou de la prévention des incendies.

Les déchets verts doivent être valorisés : compostés, utilisés en paillage ou déposés en déchetterie

Dérogations : certains déchets verts peuvent exceptionnellement faire l'objet de dérogations à l'interdiction de brûlage des déchets. L'arrêté préfectoral n° 20EB767 du 02 décembre 2020 précise le cadre de ces dérogations et les conditions de leur exercice. Les dérogations sont autorisées uniquement pour les exploitants agricoles ou les exploitants forestiers. Si vous n'êtes dans aucune de ces situations, vous ne pouvez en aucun cas brûler vos déchets verts.

Animaux domestiques



Pour info, est considéré comme animal en divagation :

✘ tout chien qui, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

✘ Est par ailleurs en état de divagation, tout chien abandonné livré à son seul instinct et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

✘ Est considéré comme en état de divagation tout chat trouvé à plus de 200 mètres des dernières habitations ou tout chat trouvé à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique.

J'ENTRETIENS MON TROTTOIR

Une ville plus belle, c'est l'affaire de tous !



45 route du Silo
17600 Sablonceaux

06 03 54 49 20

Cyril
Fruits & Primeurs

Tous les jours de marché de Saintes
Compositions de corbeilles de fruits sur commande

Le bon usage du 15



Le 15 est le numéro dédié aux urgences de santé jour comme nuit, mais il permet aussi d'obtenir un conseil médical ou d'accéder à un médecin de garde en dehors de l'ouverture des cabinets médicaux (nuit, week-ends et jours fériés). **Avant de vous rendre aux urgences, il faut avoir le réflexe d'appeler le 15.** Les opérateurs vous conseillent et vous orienteront pour une prise en charge adaptée en fonction de votre situation.



Quels comportements adopter en cas de problèmes de santé ?

LE JOUR : En semaine de 8h à 20h et le samedi matin
Contactez en priorité votre médecin traitant.

Seulement en cas d'urgence, appelez le 15 (infarctus, douleur thoracique, détresse respiratoire, AVC, malaise, fracture)...

Le jour
En semaine de 8h à 20h et le samedi matin

Je contacte en priorité mon **médecin traitant**

En cas d'urgence seulement, j'appelle le **15**

LA NUIT ET LE WEEK-END : Le soir à partir de 20h, le samedi après-midi, le dimanche et jours fériés

Vous avez un problème de santé qui ne peut pas attendre l'ouverture habituelle des cabinets médicaux : ne vous déplacez pas aux urgences, appelez le 15. En fonction de votre état de santé, un médecin :

- vous donnera les conseils nécessaires ;
- vous orientera vers un médecin de garde ou programmera une visite à domicile ;
- en cas d'urgence, il vous dirigera vers un service d'urgence ou organisera l'intervention d'une équipe adaptée.

La nuit et le week-end
Le soir à partir de 20h, le samedi après-midi, le dimanche, les jours fériés

J'ai un problème de santé qui ne peut pas attendre l'ouverture habituelle des cabinets médicaux

Je ne me déplace pas aux urgences

J'appelle le **15**

Je reçois des conseils médicaux

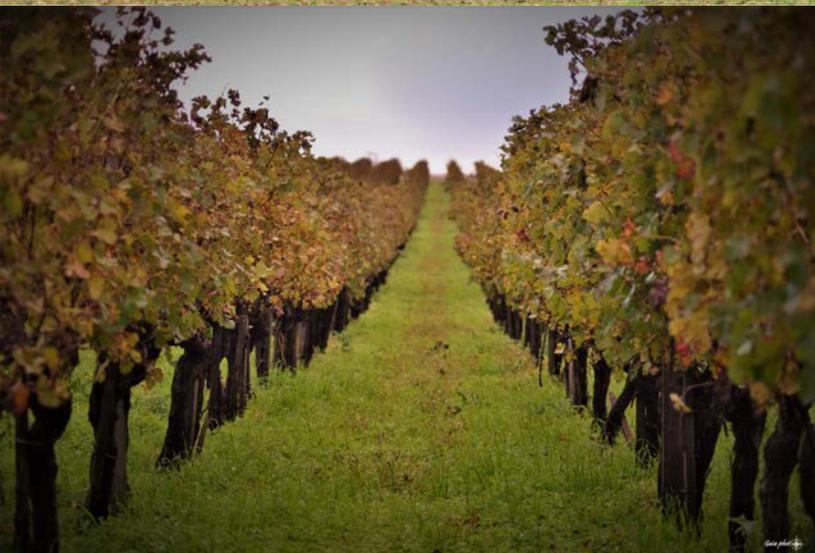
Je suis dirigé vers un médecin de garde

Je suis dirigé vers la clinique ou l'hôpital

Un autre regard...

A Sablonceaux, notre belle campagne offre une lumière particulière aux couleurs des émotions que procurent les senteurs de bois humides, la beauté d'un matin calme, la danse des coquelicots ou les paysages dévoilés...

Crédit photo : Gaïa Photo
"Reporter d'un jour", Aline Tardy



Office de Tourisme Saujon

22 A place du Général de Gaulle - 17600 - Saujon
Tél. 05 46 08 21 00 - <https://www.royanatlantique.fr>

les associations de Sablonceaux

OSEZ INTERNET !





LE NUMÉRIQUE PRÈS DE CHEZ VOUS



Votre conseillère numérique du Département est là pour vous **aider gratuitement !**



Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc)



Naviguer sur Internet



Envoyer, recevoir, gérer ses courriels



Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone



Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques



Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique

Permanence à la mairie de SABLONCEAUX
tous les mardis de 14 h à 17 h

Accueil sur RDV au 06 74 08 20 70 ou par mail à : florence.pelle@charente-maritime.fr

+ D'INFOS

☎ 0809 540 017

(prix d'un appel local)

du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h30

OU SUR

charente-maritime.fr/internet-besoin-daide





- > **ACCA de Sablonceaux (chasse) :**
Président : Daniel Pelaud
Le Franchit - 17600 Balanzac
05 46 94 40 83 - 06 25 93 05 03
- > **Le Foyer Rural :**
Président : Pierre Hazard
1 rue des Jardins - 17600 SABLONCEAUX
05 46 74 31 02 - nathaz@orange.fr
<http://www.frsablonceaux.net>
- > **Orchestre Les Coquelicots : Batterie-Fanfare**
Président : Yannick Perret
10, impasse des Boutons d'Or - 17600 Sablonceaux
05 46 02 83 23
- > **Tennis-club :**
Président : Robert Vesin
74, route de Saujon - 17600 Sablonceaux
05 46 02 35 13
- > **Génération Mouvements "les Aînés ruraux"**
Président : Dany Guillon
17600 Sablonceaux - 05 46 94 71 48

On estime à 1 500 000 le nombre d'associations actives en France. 113,3 milliards d'euros, soit environ 3,3 % du PIB français : tel est le budget cumulé des associations actives, en constante évolution. Seules 10,6 % des associations ont eu recours à de l'emploi salarié, soit 159 000 associations. À elles seules, elles emploient 1 850 000 salariés, à temps plein ou partiel. En chiffres :



- ◆ 64 % des associations sont dirigées par des hommes.
- ◆ 31 % des présidents sont des professions libérales, des cadres moyens et supérieurs.
- ◆ 41 % ont plus de 65 ans.

Un peu d'histoire

La liberté d'association dans sa conception moderne représente deux facettes d'une même pièce maîtresse de la démocratie :

- ◆ la liberté de s'associer au sens strict, c'est-à-dire de constituer physiquement un groupement, de se réunir, d'agir en commun, le droit d'adhérer ou non à ce groupement ;
- ◆ la liberté d'exercer des droits fondamentaux. En ce sens, la liberté d'association est consubstantielle de l'expression de nombreux droits et libertés reconnus par la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen » de 1789, comme la liberté de conscience, la liberté de religion, les libertés politiques...

La liberté d'association, vue sous ce double aspect, est donc juridiquement une « liberté publique fondamentale » qui entre parfaitement en résonance avec la devise de la République : « Liberté, Égalité, Fraternité ».





Retour sur notre début de saison 2022-2023

Lors de notre Assemblée Générale le 23 septembre 2022

Pierre Hazard, Président du foyer rural a insisté sur l'engagement des foyers ruraux dans l'animation des villages, des communes, afin de permettre à toutes et à tous d'accéder à des activités culturelles, sportives, éducatives et récréatives.

Un foyer rural est un foyer de vie, d'initiatives, animé par les habitants et pour les habitants, basé sur le partage, la convivialité, l'entraide et la co-construction. Vous voulez que notre commune s'anime, venez nous rencontrer, vous serez les bienvenus ! Au lendemain de la Covid19, le foyer rural doit trouver un second souffle pour perdurer, innover, avec vous, et pour vous.



Notre 26^{ème} "Course et Rando Nature des Vendanges"

Le dimanche 16 octobre 2022 a tenu toutes ses promesses avec un départ et une arrivée sur le magnifique lieu de l'Abbaye. Les coureurs et marcheurs habitués de ce circuit traversant vignes et paysage de Sablonceaux sont toujours ravis et respectueux du travail fourni par tous nos bénévoles pour faire de ce dimanche une belle fête du sport.

Un petit clin d'œil à cette ribambelle d'enfants qui clôture cette matinée, certains tout petits ayant courus accompagnés de leurs parents.

Notre Prochaine Manifestation

"TOP DÉPART" pour les inscriptions à notre traditionnelle soirée dansante "Repas Couscous fait maison", qui aura lieu le samedi 11 mars 2023 à la salle des fêtes de Sablonceaux.

Vous pourrez à nouveau apprécier le menu complet à 25€ boissons comprises et profiter de l'ambiance conviviale et musicale. Les places étant très vite réservées et leur nombre limité, ne perdez pas de temps, la date limite d'inscription est le 1^{er} mars 2023.

2 RUE DE L'ÉCLUSE - 17600 L'ÉGUILLE-SUR-SEUDRE (SUR LE PORT)

HÔTEL
BAR À VIN & TAPAS
CAVE À VINS BITEAU

hotel.lebeuneze@gmail.com

LE BEUNÈZE

INFO ET RÉSA CONSEILLÉES :
09 85 23 74 70
07 84 13 49 90

Sarl Biteau 1 imp. de Maison Neuve 17600 Sablonceaux

www.vignoble-biteau.fr

Vin de Pays charentais (I.G.P.)
VENTE DIRECTE
Blanc Sauvignon, Rosé, Rouge Merlot
Jus de raisin pétillant sans alcool

Entreprise de travaux agricoles et viticoles

Vendanges, pressage.
Débroussaillage, Elagage, Broyage de branches, Broyage d'accotements routiers.

06 08 30 45 67
sarl.biteau@orange.fr

Nouveauté 2023

Courant printemps 2023

Nous espérons sérieusement débiter l'activité pétanque. Nous préparons également une sortie en famille au Futuroscope, la date restante encore à définir.



Le Foyer rural c'est tout au long de l'année :

Nos Activités Hebdomadaires

- Le lundi de 14h00 à 17h00 : activité **scrabble**
- Le lundi de 19h45 à 20h45 : **Zumba**
- Le lundi de 20h45 à 21h15 : **gymnastique**
- Les mardi, mercredi et jeudi, de 18h00 à 20h00 : **tennis de table**
- Le jeudi de 14h00 à 18h00 : **activités manuelles** (peinture sur soie, sur verre, céramique et bien d'autres activités...)
- Le samedi de 9h00 à 12h00 : **marche**, en partenariat avec les marcheurs du foyer rural de Nancras

Pour fêter ensemble 2023, le Foyer rural, en partenariat avec l'orchestre "Les Coquelicots", ont invité leurs adhérents, amis et bénévoles à participer à "la Galette des Rois" en musique, le dimanche 8 janvier 2023 à 15h30 à la Salle Jonas sur le site de l'Abbaye de Sablonceaux.

Pour tous renseignements sur le Foyer Rural :
Pierre HAZARD, Président du Foyer rural
☎ 05 46 74 31 02 - ✉ frbx17@gmail.com



Les Coquelicots ont eu une saison estivale bien remplie par différentes prestations comme les concerts d'été, les fêtes de villages, les animations de courses sportives et les mariages. Des événements riches en rencontres et en émotions ! Merci à Philippe Croizon, Michel & Fred, Emilie & Jacques, les municipalités, les clubs et associations pour leur confiance.



Il faut maintenant préparer les prochains concerts et prestations. Jean-Michel Rossignol, notre directeur musical, nous a concocté un nouveau répertoire de sa composition, agrémenté de nouvelles pièces d'André Telman, chef de l'orchestre des vents marine. L'entente entre nos deux orchestres est toujours efficace et nous permet d'évoluer musicalement, comme lors d'un concert à Saint-Hippolyte le samedi 17 décembre à 20h30.

Les Petits Coquelicots ont également fait leur rentrée. Nous sommes heureux d'accueillir cette année 7 nouveaux élèves, âgés de 4 à 6 ans, dans l'atelier d'éveil musical.

Les plus grands continuent leur apprentissage et commencent à intégrer les rangs de l'orchestre.

Pour compléter la formation musicale un atelier de pratique instrumentale est proposé de 10h30 à 11h30, en clavier, batterie ou instruments à vents (avec la collaboration d'André Telman, professeur de trompette).

🎯 Premier temps fort de la saison :

Un stage de tambours et percussions a eu lieu le week-end des 12 et 13 novembre 2022. Trois intervenants hautement qualifiés sont venus de Bretagne pour partager leur passion. 12 stagiaires de 6 à 66 ans ont profité de leur savoir à travers le tambour, la batterie, les claviers, les timbales et le rythme sous toutes ses formes, toujours dans la bienveillance.

Eric Bernard TRAITEUR
traiteur-ericbernard.com 05-46-02-83-62

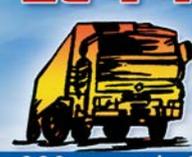


Mariage, Buffet
Portage de repas à domicile
Agrément « Aide à la personne »

49 route de Meursac
17600 SABLONCEAUX

**Restaurant
Le Pré Vouillac**

— Menu du jour —
Petits prix
Banquets - Groupes



220 route de Saujon - 17600 **SABLONCEAUX**
05 46 02 32 86 - 06 70 38 65 34



Grâce à ce stage, petits et grands Coquelicots ont partagé un moment convivial musicalement intense et riche en émotions ! Au final, ce sont 5 pièces qui ont été présentées ! Bravo à tous ! Nous remercions la municipalité de Sablonceaux pour le prêt des salles et le directeur de l'école pour la mise à disposition de la salle de motricité. Le soutien de l'ASSEM17 contribue également à la réalisation de ce stage.



🌸 A vos agendas pour nos prochaines prestations :

- ➔ **17 décembre** : concert à Saint-Hippolyte avec l'Harmonie Départementale de la Charente-Maritime pour un concert de Noël.
- ➔ **31 décembre** : de 11h à 12h, déambulation dans la rue Carnot de Saujon pour les commerçants de Saujon.
- ➔ **8 janvier** : participation à la traditionnelle galette organisée conjointement avec le Foyer Rural de Sablonceaux, à l'Abbaye.
- ➔ **samedi 18 mars** : concert de Printemps à 20h30, avec le Brass en Seudre invité.



🌸 Et plusieurs projets à venir !

Alors si vous aussi vous voulez faire partie de l'aventure, rejoignez-nous ! Cette année, c'est Christophe au clairon et trompette d'harmonie qui nous a rejoint. Nous assurons la formation pour petits et grands :

- ➔ Les jeudis de 18h30 à 20h
- ➔ Les samedis de 18h à 20h pour les Tutti, atelier de percussion et tambours à 16h30.
- ➔ Le samedi matin, ateliers d'éveil musical : les enfants découvrent des activités adaptées (rythmes, écoute et pratique adaptée).
 - 4/6 ans de 9h30 à 10h15
 - 7/10 ans de 11h30 à 12h15

Renseignements :

06 09 71 30 82 ou 06 27 30 05 02
ou par mail : lescoquelicots17600@gmail.com





En septembre, le club a repris ses activités. Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérent(es).

La réunion mensuelle a lieu à la salle polyvalente le 3^{ème} mercredi du mois, de 14 heures à 18 heures, sauf période de vacances scolaires d'été.

C'est avec plaisir, que le club accueillera de nouveaux adhérent(es) si vous souhaitez passer en notre compagnie un après-midi de loisirs, de détente, et de convivialité : jeux de belote, loto, ou autres, si vous avez d'autres idées, elles seront les bienvenues.

Prochaines réunions mensuelles 2023 :

18 janvier | 15 février | 15 mars | 19 avril | 17 mai | 21 juin

Nous vous souhaitons à toutes et tous une excellente année 2023 et surtout une bonne santé. Amitiés cordiales.

Contact :

05 46 94 71 48 - 05 46 02 29 31
ou à la salle : 05 46 94 77 65

Le bureau, ses adhérentes, ses adhérents

Les bénévoles de Générations Mouvement agissent au quotidien pour créer du lien et faire en sorte que les lieux de vie de ses adhérents et des habitants soient animés et riches de rencontres, d'échanges et de partage.

Des activités dynamiques apportent un nouveau souffle aux adhérents (voyages, marche nordique, yoga, sorties culturelles...); d'autres rassemblent les plus anciens et les plus jeunes au sein de la même association (ateliers informatique, ateliers cuisine, jardins partagés, animation du temps périscolaire...).

Proches de la vie quotidienne des citoyens et menant des actions de terrain, Générations Mouvement s'appuie sur son expérience pour représenter les retraités et personnes âgées.

La Fédération nationale est titulaire de l'immatriculation au registre des opérateurs de tourisme, valable pour toutes les associations affiliées qui peuvent ainsi proposer voyages et sorties à leurs adhérents en toute sérénité.

Les associations affiliées et les adhérents de Générations Mouvement peuvent bénéficier d'avantages économiques et d'offres privilégiées auprès de nos partenaires.

<https://www.generations-mouvement.org>



● L'école de tennis

Nous avons perdu de nombreux adhérents à l'école de tennis, les trois jeunes filles qui y participaient sont parties en faculté et n'ont plus le temps. Il nous reste encore six jeunes de 8 à 11 ans pour un seul cours de 10h30 à 12h.

Les cours de tennis sont dirigés bénévolement par Nathan MECHIN dans le cadre d'un stage universitaire dans le sport. Le prix de l'inscription est de 70€ pour les 20 séances (minimum) + 40€ pour l'adhésion au club et la licence FFT obligatoire à partir de 8 ans.

● Les championnats régionaux de printemps par équipe de mai (rappel)

Mise en place de 2 équipes Séniors pour ces championnats devenus régionaux (2 équipes masculines) :

→ l'équipe N°1 ayant pour capitaine Sébastien TOURNEUR a gagné toutes ses rencontres (5 sur 5), elle passe ainsi en Régional 4.

→ l'équipe N°2 ayant pour capitaine Frédéric TRIOU se maintient en Régional 7.

Avec ces scores, il faudra obligatoirement en avril (date de début des championnats) disposer d'un court couvert et de 2 juges arbitres.

● Le tournoi interne pour les joueurs de Sablonceaux

Avec 14 participants, ce tournoi interne s'est déroulé en mai et juin (au tarif de 6 euros). Le vainqueur de cette compétition est Sébastien TOURNEUR (15/3) contre Clément BALAT (15/4).

● Le tournoi d'été homologué et ouvert sur invitation

Rendez-vous incontournable dans la saison du club : le tournoi d'été s'est déroulé du 1^{er} au 30 juillet. Cette année, nous avons ouvert ce tournoi aux dames (10). Le tournoi séniors hommes au nombre de 30 venus de très nombreux clubs alentours a été gagné par Philippe DE MIRAS de Rochefort (15/2) contre Clément BALAT de Sablonceaux (15/4).

Le vainqueur du tableau de 4^{ème} série élevé de NC à 30 a été gagné par Laurent PARROT de Pont-l'Abbé (30) contre Nathan MECHIN de Sablonceaux.



Vous allez vous aimer

**OPTICIEN KRYS
ERIC THITECA**

C. Cial Super U
9 route de Saintes
17600 SAUJON
Tél : 05 46 06 00 00

du lundi au samedi
de 8h30 à 19h non stop
eric.thiteca@krys-group.com









DEKRA

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



SAUJON AUTO BILAN

5 place Jean Jaurès - 17600 SAUJON
Tél. 05 46 02 40 30 - www.dekra-norisko.fr

Elles étaient 10 participantes au tournoi féminin (4 de Sablonceaux, 3 de Corme-Royal, 3 de Saint-Porchaire). La vainqueur de cette compétition est Coraline DUFLOT de Saint-Porchaire (30/1) contre Camille VERBANAZ (30/5).

Après la finale, tous les participants et participantes ont été récompensés par la remise de lots. Un apéritif généreux et un repas champêtre ont clôturé cette belle soirée d'été.

Nous remercions M. Olivier SALOMON, le juge arbitre qui prépare les tableaux comme tous les ans.



Les frais de participation pour le tournoi sont de 12€ pour les adultes.

● Les entraînements

Cet hiver, 6 joueurs profitent les mardi soir de 20h30 à 22 heures des entraînements qui ont lieu dans la salle de Saujon (25 séances) avec un professeur agréé (le club participe aux frais à la hauteur de 300€).

● Divers

Nous avons placé un autre grillage aux mailles plus petites sur le mur d'entraînement, et remplacé un filet.

Important : nous vous rappelons que tout le monde peut jouer sur les courts (même occasionnellement) sans avoir besoin d'une adhésion à l'année ou bien d'une licence. Vous devez appeler le Club pour que nous venions vous ouvrir la porte (voir les renseignements ci-dessous). Le tarif horaire est de 7 euros pour 2 joueurs.

Pour tous renseignements :

N'hésitez pas à nous contacter :

Robert VESIN au 05 16 22 42 53 ou 06 11 98 28 20
et Huguette EDOUARD

au 05 46 22 88 10 ou 06 09 92 08 31.

C'est avec plaisir que nous recevrons de nouveaux adhérents, licenciés ou non, débutants ou non, de toutes les communes. Nous avons besoin d'augmenter le nombre d'adhérents et de jeunes joueurs (très important).

● Tarifs

Pour l'année en vigueur	Avec licence	Sans licence
Adulte 1 joueur	50 €	40 €
Adulte 2 joueurs	90 €	70 €
Enfant* de 8 à 16 ans	40 €	35 €
Enfant* de 5 à 7 ans	—	30 €

* Gratuit pour les enfants de moins de 5 ans à condition qu'ils soient accompagnés d'un adulte à jour de sa cotisation.

Vacanciers	1 semaine	2 sem.	> 2 sem.
Adulte 1 joueur	30 €	40 €	50 €
Adulte 2 joueurs	50 €	70 €	80 €
Enfant* de 11 à 16 ans	25 €	35 €	40 €
Enfant* de 5 à 10 ans	15 €	30 €	35 €

Caution **clés** des courts : 6 €. **WC** extérieurs : 6 €

Ecole de tennis (20 séances) = 70 € + **licence** 40 €

Invité : GRATUIT 2 fois par mois

(se conformer à l'article 8 du règlement intérieur)

***Pour toute information** concernant les adhésions ou l'utilisation du court de tennis, veuillez vous adresser aux membres du bureau.

Bienvenue à tous ceux qui veulent nous rejoindre, joueurs en équipes ou autres adhérents libres et jeunes.

Bien sportivement à tous. Le Président, Robert VESIN.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Merci de vous présenter en mairie afin de vous faire connaître, et vous inscrire sur les listes électorales (munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile). Nous serons heureux de vous accueillir.

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site web de votre commune sur www.sablonceaux.fr, et à vous inscrire à la newsletter. C'est gratuit et cela vous permet de recevoir la lettre d'information afin d'être tenu au courant des dernières actualités !

Liste des hébergements
dans la commune :
voir sur le site de la mairie
à la rubrique "Tourisme"



SUPER Saujon



Commerçants autrement



Nous suivre :



Horaires : du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
et le dimanche de 9h à 12h30

route de Saintes - 05 46 02 59 85



RÉPERTOIRE

	Mairie 05 46 94 71 01 mairie@sablonceaux.fr - sablonceaux.fr Ouverture au public : lundi, mardi, jeudi, vendredi ; de 13h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h
	Ecole 05 46 94 72 55
	Salle polyvalente 05 46 94 71 01 (tél de la mairie pour la réservation)
	La Poste (1 rue du docteur Faneuil, Saujon) 3631
	La Gare (Royan et Saujon) 3635 www.voyages_sncf.com
	T.E.R. Région Nouvelle Aquitaine www.ter-sncf.com/nouvelle-aquitaine
	Transport à la demande (T.A.D.) Service proposé : www.agglo-royan.fr Une voiture taxi vous prend en charge à votre domicile et vous dépose à l'arrêt de bus le plus proche de votre destination à Saujon ou à Royan, du lundi au samedi de 8h à 18h (après inscription préalable auprès de Cara'Bus). Renseignement au 810 810 977 (prix d'un appel local).
	O.T. Communautaire 05 46 08 21 00 https://www.royanatlantique.fr https://www.facebook.com/RoyanAtlantiqueDestination/
	C.A.R.A. 05 46 22 19 20 https://www.agglo-royan.fr
	Lignes de bus www.cara-bus.com
	Déchetterie (de Saujon) 05 46 39 64 63 horaires : 9h-11h45 / 14h-17h45, sauf le jeudi
	ADMR (de Saujon) 05 46 02 44 63
	Paroisse (de Saujon) 05 46 02 81 34
	www.service-public.fr 3939
	Trésor Public (de Royan) 05 46 23 54 54 du lundi au vendredi : 9h-12h/13h30-16h
	Samu 15 Police 17 Pompiers 18
	Gendarmerie (de Saujon) 05 46 02 80 17 du Lu au Ve : 9h-12h/13h30-15h30
	Police municipale (Saujon) 05 46 02 80 07
	Cabinet infirmier (Sablonceaux) .. 06 84 58 69 35
	Clinique de Royan 05 46 22 22 22
	Clinique de Saint-Georges 05 46 05 07 94
	Hôpital (de Royan) 05 46 39 52 52
	Hôpital (de Saintes) 05 46 95 15 15
	Centre anti-poison et de toxicovigilance : CHU de Bordeaux 05 56 96 40 80
	SOS médecins (365 j./an - 24h/24) 3624
	Urgences Unique Européen 112

Pompes funèbres • Marbrerie • Chambre funéraire
www.renaud-belot.fr



- ORTHOPÉDIE
- PARAPHARMACIE
- MATÉRIEL MÉDICAL
- Vente/Location/Livraison

05 46 22 81 13



5 rue Pierre Loti - 17600 LE GUA
phiedugua@gmail.com